

Informations de base	
<b>2014/2685(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Exemption pour le plomb dans la céramique diélectrique des condensateurs pour tension inférieure à 125 V AC ou 250 V CC destinés à être utilisés dans les instruments de contrôle et de surveillance industriels	
Complétant <a href="#">2008/0240(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/03/2014	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2014)01637</a>	
13/03/2014	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
03/04/2014	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/05/2014	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
21/05/2014	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		